

**vous propose deux journées de formation sur le thème :**

**Prise de parole en public : informer, argumenter, convaincre.**

**du vendredi 12 au samedi 13 octobre 2007**

**à Eurosites La Chapelle  
 69 ter, rue de la chapelle  
 75018 Paris.**

**Métro :** ligne 12 Porte de la Chapelle.  
**Bus :** PC2 arrêt Porte de la Chapelle.

## Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Les tarifs pour les journées :

Elus et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 3500	500 €
- de 3500 à 5000	600 €
- de 5000 à 10000	700 €
- de 10000 à 20000	800 €
- de 20000 à 50000	850 €
- de 50000 à 100000	900 €
- plus de 100000	1000 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1000 €

**Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.**

**Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)**

**Prise de parole en public,**  
 organisées par *Formation et citoyenneté*,

**du vendredi 12 au samedi 13 octobre 2007,**  
 au CISP Maurice Ravel, 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris.

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal  
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : \_\_\_\_\_ Conseil général : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Conseil régional : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune de : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ (pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Fonction élective : \_\_\_\_\_  
 Signature de l'élue inscrit-e à la journée : \_\_\_\_\_  
 Signature du responsable avec cachet : \_\_\_\_\_

CACHET



## Prise de parole en public : informer, argumenter, convaincre.

Au-delà des mots, un bon orateur doit travailler le ton et le geste. En politique comme ailleurs, perfectionner son expression orale et gestuelle passe par la maîtrise de son corps et de ses émotions.

## Animation : APTIMENS Formation & Conseil.

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique, utilisation de la vidéo.

### Vendredi 12 octobre 2007

9h00 **Accueil.**

9h30 **Ouverture et présentation des journées.**

**La communication : définition.**

**Les freins à la communication.**

Les interprétations.  
Les préjugés.  
Les distorsions et pertes de charge.

**Exercices de mise en confiance.**

13h00 **Déjeuner.**

14h30 **Analyse des exercices.**

**Contrôler ses émotions.**

Gérer le stress, le trac.  
Les émotions positives et négatives.

**Optimiser les éléments du son.**

**Ton, débit, pauses.**

Exercices pratiques.

17h30 **Fin de la première journée.**

### Samedi 13 octobre 2007

9h30 **Optimiser les éléments du son (suite).**

Volume, articulation.  
Exercices pratiques.

**Les éléments de l'image.**

Optimiser son expression gestuelle.  
Le jeu du mime.

**Présenter un programme.**

Notes.  
Cartes mentales.  
Vidéo-projection.

13h00 **Déjeuner.**

14h30 **Organiser un débat public.**

Introduire le débat.  
Ecouter activement et reformuler.  
Repérer fausses questions et  
Typologie des intervenants.  
Conclure pour emporter l'adhésion.

17h30 **Fin du stage.**

formation  
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

